

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2016**

Convocation le 13 janvier 2016

L'an deux mille seize, le dix-neuf janvier à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : *Jérôme Bonafous, Roger Bourhoven, Fabrice De Nardi, Daniel Hobmaier, Elisabeth Bousquet, Fabrice Rédoules, Frédérique Boret, Sylvia Goulding, Sylvia Jouhanneau*

Étaient absents : *Rémy Soullignac
Dominique Colombo donnant procuration à Daniel Hobmaier.*

Secrétaire de séance: *Frédérique Boret.*

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative sur le budget 2015. En effet le chapitre 14, correspondant aux atténuations de produits, n'a plus de fonds nécessaire. Monsieur Le Maire propose de prendre la décision modificative suivante.

	DÉPENSE	DÉPENSE
D011/6228 : Charges à caractère général/Divers	- 33€	
D14/7391172: Atténuations de produits/Dégrèvement de la taxe d'habitation sur les logements vacants		+ 33€

POUR: 10
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
ABSENTS : 0

**Les Arques, le 19/01/2016
Le Maire,
Jérôme Bonafous**

Fait et délibéré
en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 20/01/2016

Le Maire,
Jérôme Bonafous